

BAFD

Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur d'accueil collectif de mineurs



16 jours en
formation et
28 jours
minimum
en situation
professionnelle



Lieu :
Angers (49)
La Roche sur Yon (85)

[Téléchargez le dossier de candidature sur notre site internet](#)



Objectifs de la formation

Former des professionnels capables de :

- Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil
- Développer les partenariats et la communication

Contenus de la formation

Formation générale

- Accueil et sensibilisation
- Les ACM
- La mission éducative
- Réglementation, législation
- Le travail d'équipe
- La gestion d'un ACM
- La communication
- Accompagnement et suivi des stagiaires
- Connaissance de Familles Rurales

À qui s'adresse la formation ?

- Aux personnes possédant déjà un BAFA et souhaitant monter en compétences
- Aux personnes possédant déjà un BAFA et souhaitant occuper des fonctions de direction de façon occasionnelle

Pré-requis

- Avoir 18 ans le jour de l'entrée en formation
- Être titulaire :
 - soit du BAFA
 - soit d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation, figurant à l'article 2 de l'arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme. Dans ce cas, vous devez justifier, dans les deux ans précédant l'inscription, de deux expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en accueils collectifs de mineurs.

Lieux de la formation

- **Fédération Régionale Familles Rurales des Pays de la Loire**, 107 rue de Létanduère - 49000 Angers
- **Familles Rurales Fédération Départementale de la Vendée**, 119 Bd des États Unis - 85000 La Roche sur Yon

L'équipe pédagogique

Un responsable de formation référent qui vous suivra tout au long de cette formation

Durée et modalités d'inscription

La durée de la formation dispensée est fixée à :

- 10 jours de formation générale (2 fois 5 jours)
- 14 jours minimum de 1^{er} stage pratique en Accueil Collectif de Mineurs
- 6 jours de perfectionnement
- 14 jours minimum d'un 2^{ème} stage pratique en Accueil Collectif de Mineurs

PROCESSUS D'ENTRÉE EN FORMATION

Délais d'accès : 15 jours minimum avant le début de la formation

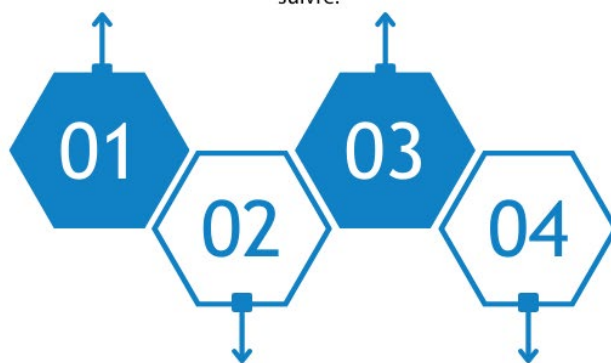
STRUCTURE entamez les recherches pour trouver une structure pour les stages pratiques

GOUVERNEMENT

inscrivez-vous sur :
www.jeunes.gouv.fr/-BAFA-BAFD-

VOTRE DÉPARTEMENT

inscrivez-vous : auprès de la
Fédération Départementale
Familles Rurales qui organise
la session que vous souhaitez
suivre.



FAMILLES RURALES

inscrivez-vous sur le site
site de Familles Rurales :
www.ma-formation-bafa.fr

ENTRÉE EN FORMATION

Évaluation

L'évaluation des stagiaires consiste à apprécier leur aptitude à exercer les fonctions d'animateur ou de directeur. L'équipe de formation portera également une attention particulière à la progression des stagiaires et l'acquisition de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir-être, tels qu'ils peuvent être mesurés à partir de critères lisibles et compréhensibles, définis par l'équipe de formation. Les critères et la méthode d'évaluation sont présentés aux stagiaires au début de la formation.

L'équipe de formation prend en compte la globalité de la session, ce qui autorise un « droit à l'erreur » qui peut être formateur pour les stagiaires. L'évaluation se fait en plusieurs temps tout au long de la formation et peut prendre plusieurs formes (en petit groupes, individuellement avec ou sans formateur), selon la cible de l'évaluation (un projet d'animation réalisé par un groupe de stagiaires, un temps de travail, le parcours de formation d'un stagiaire). A la fin de la formation, une appréciation est formulée (session satisfaisante ou session non satisfaisante). Elle est le résultat d'une observation et d'échanges continus (tout au long de la formation) et elle est plurielle (car provenant de plusieurs formateurs).

Moyens et méthodes pédagogiques

- Activités de découverte : étude de cas, exposé interactif, démonstration
- Activités d'apprentissage : démonstration pratique, apprentissage technique,
- Activités de mise en situation, cas concret

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations ne sont pas accessibles à toutes les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour connaître les modalités d'accès.

Référent Handicap à la Fédération Régionale : Nicolas Denis (nicolas.denis@famillesrurales.org)

Consulter la liste des principaux acteurs pour vous aider dans vos démarches : <https://crfh-handicap.fr/ressources-pour-laccessibilite/les-acteurs-du-handicap/>.

